Image not found or type unknown

Arreter une procédure et consèquences

Par **aumond melody**, le **26/03/2018** à **14:39**

J'ai lancé une procédure à l'encontre de mon ancien employeur concernant des commissions non payés, suite au rendez vous de conciliation qui n' a rien donné, je viens de recevoir ce jour de leurs avocats leur retour : débouter ma demande et de plus me condamner à des dommages et intérêts et 1000€ au regard de l'article 700 du code de procédure civile.

Je souhaiterais savoir si je peux arrêter la procédure et si cela annulait aussi leur demande de DI et de l'art 700.

merci d'avance de vos réponses

Par **P.M.**, le **26/03/2018** à **18:43**

Bonjour,
Ce sujet fait double emploi inutilement avec celui-ci...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés